Soutenance de Projet de fin d'étude de Monsieur Khaled Sarraj, le jeudi 08 Novembre 2018 à 11 heures 00, Institut National Agronomique de Tunisie.

Rapport de soutenance complémentaire (si note supérieure à 18/20)

A l'issue d'un vote unanime des membres du jury, la note de 18.5/20 a été décernée à Monsieur Khaled Sarraj. Cette distinction récompense tout d'abord le travail très important réalisé au cours de ce stage. Mr Khaled Sarrai a en effet conduit une synthèse exhaustive de la réglementation des amphibalins en mer (sur la base des nombreuses conventions internationales, directives européennes, plan de gestion nationaux, etc.) et un état de l'art sur l'écologie des espèces. Son implication dans la collecte des données réalisée auprès de tous les organismes/administrations/services déconcentrés de l'état a été également saluée. Le jury félicite également le travail de modélisation statistique réalisé par Mr Khaled Sarraj. Le jury a de plus fortement apprécié la concision, les qualités pédagogiques et claires de l'exposé de Monsieur Khaled Sarraj, ainsi que sa capacité à répondre clairement et de manière argumentée aux questions posées par les membres du jury. L'ensemble des membres du jury a souligné l'originalité du travail réalisé et des nombreuses perspectives qui vont en découler. En effet, le travail initié et ses développements à venir devraient permettre à terme de répondre à un besoin important au niveau de la connaissance et de la réglementation (notamment les deux directives européennes DCSMM, Directive Cadre Stratégie Milieu marin, et DHFF, Directive Habitats Faune Flore).

Pour toutes ces raisons, le jury a décerné la mention la plus haute et la note de 18.5/20 au travail de PFE de Monsieur Sarraj.

M. Acou Anthony - Encadrant MNHN

Oleon anthony